

À publier immédiatement

Forte saison grippale : il est toujours possible de vous faire vacciner

Le 13 février 2020 — Depuis quelques semaines, l'activité grippale au Bas-Saint-Laurent se maintient à un niveau élevé, et ce, plus particulièrement au Kamouraska. Devant ce constat, la Direction de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent souhaite rappeler qu'il est toujours possible de se faire vacciner en prenant rendez-vous auprès d'un des CLSC de votre région offrant le service de vaccination. La vaccination demeure toujours le meilleur moyen de prévenir la grippe ou ses complications.

Critères de gratuité

La vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes suivantes :

- personnes de 6 mois et plus atteintes de certaines maladies chroniques;
- femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- personnes âgées de 75 ans et plus;
- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou que d'une personne faisant partie des groupes susmentionnés ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

Notons que la vaccination est aussi offerte gratuitement aux enfants de 6 à 23 mois en bonne santé et aux personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé pour la saison 2019-2020.

Adoptez une bonne hygiène respiratoire

En plus de la vaccination, certaines mesures de protection et d'hygiène peuvent aider à limiter la transmission, telles que :

- se laver les mains fréquemment;
- tousser et éternuer sans se contaminer;
- éviter de se toucher le nez, les yeux et la bouche;
- éviter les contacts avec des personnes malades qui pourraient être contagieuses. Une personne qui présente des signes et symptômes de grippe devrait éviter les contacts avec d'autres personnes et ainsi limiter la transmission du virus.

Pour prendre rendez-vous

Pour connaître les coordonnées du CLSC offrant le service de vaccination le plus près de chez vous, consultez la page concernant la grippe du site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent à l'adresse grippe.cisssbsl.com.

Consultez le 8-1-1

Avant de se rendre à l'urgence, le CISSS invite toute personne qui a des inquiétudes ou des questions au sujet de sa santé ou de celle d'un proche, à joindre la ligne Info-Santé en composant le 811 afin de parler avec une infirmière. Des conseils de santé sont disponibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 759 M\$, le CISSS emploie quelque 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information : Ariane Doucet-Michaud
Conseillère-cadre aux communications stratégiques
à la présidence-direction générale et relations avec les médias
418 734-2112 (bureau)
418 318-4751 (cellulaire)
ariane.doucet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca